

Mouvement de la Paix - Morbihan

CONFÉRENCE – DÉBAT

DROIT INTERNATIONAL OU LOI DU PLUS FORT

En 1945 était signée la Charte des Nations Unies. Ce fut un événement unique dans l'histoire de l'humanité. Pour la première fois, la grande majorité des peuples, proclamant leur égale souveraineté et leur droit inaliénable à disposer d'eux-mêmes, se sont unis pour déclarer hors la loi la guerre et le recours à la force dans les relations internationales.

Une des réalisations majeures des Nation Unies est la contribution au droit international à travers l'élaboration de conventions, de traités et de normes.

Mais, trop souvent, hier comme aujourd'hui, le Droit international contemporain est piétiné, l'ONU méprisée, les rapports de force prévalant sur les règles de droit.

80 ans plus tard, « notre monde est au plus mal. La Charte des Nations Unies et les idéaux qu'elle porte sont en péril. » (*Antonio Guterres, sec. gen. de l'ONU*)



avec **Daniel DURAND**
chercheur en relations internationales
secrétaire national du Mouvement de la Paix de 1987 à 2002
Président de l'Institut de Documentation et Recherches sur la Paix
(IDRP)
parution récente « La Paix, c'est mon droit » juillet 2023

MERCREDI 2 AVRIL 2025 à 20h15

Salle TAM-TAM

de la Médiathèque de LANESTER

rue Jean-Paul Sartre

ENTRÉE LIBRE et GRATUITE



Contact : mvtpaix.morbihan@orange.fr